

Mémoire

Un document comprenant des consignes et des conseils en vue de la rédaction du mémoire ainsi qu'une charte de bon usage de l'IA est remis en début d'année.

Infos pratiques

- > ECTS : 15,0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 5H8ST006

Présentation

Les étudiants du master 1 de Sciences Économiques et Sociales, qu'ils soient dans des parcours à orientation professionnelle (APAS et MET) ou à orientation recherche (IES) doivent rédiger un mémoire faisant état d'une recherche personnelle et originale.

Objectifs

Le mémoire permet de démontrer qu'à l'issue du parcours en Master 1, l'étudiant est capable de produire une connaissance originale à partir d'un travail de recherche personnel

et de rendre compte à la fois à l'écrit ET à l'oral de cette recherche originale

- structurée par une problématique,
- fondée sur une démarche réflexive et des raisonnements rigoureux
- mise en perspective dans le cadre d'un état de l'art

Évaluation

Un jury évalue la qualité de la recherche menée en se fondant à la fois sur le document écrit ET la prestation orale. Il évalue en particulier la capacité de l'étudiant à produire une connaissance originale sur la base d'un travail personnel. La délégation totale ou partielle de cette production (à une intelligence artificielle ou à autrui) sera donc considérée comme n'ayant pas de valeur.